

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS SEANCE DU 11 AVRIL 2023

Nombre de membres composant le Conseil d'administration Nombre de membres présents à la séance Nombre de membres représentés	13	Le mardi 11 avril 2023 à 18h30, les membres
	09	composant le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis en salle de réunion de la Maison des Solidarités et de l'Emploi, sous la présidence de M. Olivier DOSNE, Président.
	03	
Nombre de membres non représentés	01	

ETAIENT PRESENTS:

Membres élus :

Mme Chantal DURAND, Adjointe au Maire, déléguée « Solidarités, Emploi, Seniors, Vie économique »

M. Francis SELLAM, Adjoint au Maire, délégué « Finances, Ressources Humaines et Logement » Mme Stéphanie BRANCO, Conseillère Municipale déléguée

M. Tony RENUCCI, Conseiller Municipal

Membres nommés :

M. RIOUSSET Michel, représentant de l'association ARJ

Mme Catherine VIEILLEFOSSE, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne

Mme Bernadette PHILIPPOT, nommée par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune

Mme Marie-France BRUGEL, représentant l'unité locale de Joinville-le-Pont de la Croix Rouge Française

M. BRUN Gilles, représentant l'association APOGEI 94

ABSENTS REPRESENTES:

M. Olivier DOSNE, Maire, Président du C. C. A. S

Mme Chantal ALLAIN, Adjointe au Maire, déléguée « Jeunesse et Handicap »

M. Frédéric WEHRUNG, nommé par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune

ABSENTS NON REPRESENTES:

Mme Sandrine PARIS-PESCAROU, Conseillère Municipale

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article 17 du décret du 6 mai 1995 et l'article L.2312-2 du CGCT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Gilles BRUN

DELIBERATION N°2

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 MARS 2023

PREAMBULE - Mme Chantal DURAND, Vice-Présidente

Mes Chers Collègues,

Je vous propose de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du 15 mars 2023.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré par :

Pour	11	
Contre	00	
Abstention	01	

Article unique : Approuve le procès-verbal du 15 mars 2023

M. Olivier DOSNE Président du CCAS

M. Gilles BRUN Secrétaire de séance

Communal